

Image not found or type unknown



Trop perçu sur prime de croissance

Par **Cris69**, le **27/02/2012** à **20:26**

Bonjour,
Ma fille a quitté son entreprise début décembre et a du rembourser suite à un "solde de tout compte" négatif la somme de 450 euros. Elle reçoit aujourd'hui un courrier de son ex employeur qui lui réclame à nouveau 750 euros pour " Trop perçu sur prime de croissance". Est ce légal ? Quelle attitude adopter ?
Merci pour votre réponse

Par **pat76**, le **28/02/2012** à **18:12**

Bonjour
Votre fille avait démissionné ou avait été licenciée?
Pour quelle raison le solde de tout compte était-il négatif?
De quand date le versement de cette prime de croissance et quel était son montant?